



Communiqué Information réglementée

Aix-en-Provence, le 25 avril 2016

CRCAM Alpes Provence : Mise à disposition des honoraires des contrôleurs légaux des comptes de l'exercice 2015

Le Crédit Agricole Alpes Provence vous informe que le document est disponible sur son site Internet : www.ca-alpesprovence.fr et a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Lien page web :

https://www.ca-alpesprovence.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/AlpesProvence/EspaceD/infos_financieres/2015/honoraires-commissaires-aux-comptes-2015.pdf